



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONFÉDÉRAL ET DE LA FÉDÉRATION SANTÉ ET ACTION SOCIALE

REPRISE DE LA DETTE DE L'HÔPITAL

Pas de quoi faire rêver ni calmer la colère des professionnels

Il aura fallu plusieurs mois de mobilisations dans le secteur de la santé pour qu'Emmanuel Macron prenne en considération le fait qu'il y a un malaise à l'hôpital.

C'est dire à quel point le président des Français se soucie des professionnels comme de l'état de santé de la population.

Une crise majeure qui ne cesse de s'aggraver face aux plans d'économies successifs conduisant à une dégradation des conditions de travail et d'accès aux soins de toute la population.

Ce matin, le gouvernement a annoncé qu'il reprendrait une partie de la dette des hôpitaux : 1/3 de la dette, soit 10 milliards d'euros, sur 3 ans.

Si cela peut constituer un premier recul du gouvernement qui va permettre aux hôpitaux d'engager des travaux de rénovation trop souvent retardés, cette mesure ne répond absolument pas aux revendications des personnels : effectifs supplémentaires, augmentations de salaires et arrêt des fermetures de lits et de services. La dette des hôpitaux est directement liée aux mesures successives d'économie qui ont conduit à un sous financement de l'hôpital.

L'hôpital est financé par la sécurité sociale qui, depuis des années, pâtit de multiples mesures d'exonérations de cotisations sociales : 66 milliards d'euros, selon les chiffres présentés par la commission des comptes de la sécurité sociale. Rappelons que cette même commission estime qu'il faudrait augmenter les dépenses d'assurance maladie de 4,4%, simplement pour maintenir l'existant.

Rehausser de 1,5 milliard d'euros, sur 3 ans, l'Objectif National de Dépense de l'Assurance Maladie (ONDAM) n'enraye pas les nouvelles mesures d'économie imposées à l'hôpital dans le cadre du PLFSS (Plan de Financement de la Sécurité Sociale). Pour la CGT, il faut augmenter le chiffre de progression dans le PLFSS de dépense pour les hôpitaux de 5 % en 2020 et supprimer la taxe sur les salaires, injuste et qui représente 4 milliards d'euros. Ce sont les seuls leviers qui permettront de sauver les établissements, devant l'urgence d'une situation d'asphyxie financière.

Le gouvernement envisage l'attribution de quelques primes pour certains métiers ou à certains professionnels exerçant en région parisienne : un vrai mépris pour tous les professionnels revendiquant légitimement une augmentation de salaire de 300 euros pour tous et une revalorisation du point d'indice ; mesures qui répondraient à la nécessité de redonner de l'attractivité aux métiers de la santé.

Le président de la République persiste dans sa volonté de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre de son plan santé 2022 c'est-à-dire une accélération des restructurations qui conduiront à de nouvelles fermetures de nombreux services d'hôpitaux publics de proximité.

Le gouvernement doit revoir sa copie. Des mobilisations sont déjà prévues dans les établissements pour lui faire entendre raison et le 5 décembre, dans le cadre de la grande journée d'action nationale.

Montreuil, le 20 novembre 2019